

TYPE DE FORMATION

Master, diplôme d'État bac+5

Formation initiale
Formation continue

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

EFFECTIF ATTENDU

M1 : 25 étudiants
M2 : 25 étudiants

PRÉ-REQUIS

Ce Master s'adresse aux étudiants ayant obtenu une Licence dans le domaine des sciences économiques, administratives, juridiques ou de gestion. Il s'adresse aussi aux étudiants titulaires d'un diplôme équivalent à une Licence ou aux étudiants d'IEP ou d'École supérieure de commerce sous réserve de validation des diplômes.

A titre dérogatoire, quelques recrutements d'étudiants titulaires d'un M1 pour l'accès direct en M2 seront examinés.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du master est de former aux métiers de la gestion et du management des organisations de protection sociale, en particulier les **métiers de la sécurité sociale, de l'aide sociale et de la prévoyance d'entreprise**. Tout au long de la formation, les unités d'enseignement combinent des **éléments d'économie, de gestion et de droit**, permettant aux diplômés d'orienter leur carrière vers l'une ou l'autre de ces dimensions. Les diplômés ont pour vocation à s'orienter vers des métiers dans le secteur public et le secteur privé de la prévoyance qui impliquent une approche pluridisciplinaire des sujets à traiter, nécessitant une forte culture économique, juridique et sociale, ainsi que des outils adaptés en matière de management, de gestion et d'évaluation.



COMPÉTENCES VISÉES

Professionnelles : Analyser les besoins en action sanitaire et sociale, évaluer les risques démographiques, appréhender les politiques sociales d'autres pays, analyser des données d'organismes à l'aide d'outils statistiques, réaliser une évaluation économique sur la base d'indicateurs économiques ou démographiques, maîtriser le recours aux marchés publics, évaluer les risques financiers et interagir avec les organismes de tutelles, recruter et animer des équipes, maîtriser la gestion financière d'un organisme, élaborer un contrat d'assurance...

Transverses : travailler en équipe aussi bien en autonomie ou en responsabilité au service d'un projet, analyser et synthétiser des données, développer une argumentation avec esprit critique.



DÉBOUCHÉS

Les secteurs d'activités accessibles sont prioritairement les **organismes de sécurité sociale** et les institutions à but non lucratif telles que les **organismes paritaires de prévoyance et les mutuelles**, mais aussi les sociétés privées d'assurance et les cabinets conseils, qu'ils s'agisse de sociétés d'assurance, de banques et de cabinets conseils indépendants.

Il est aussi possible de passer les concours d'accès à l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S), à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique qui forment les cadres dirigeants de la Sécurité Sociale, des hôpitaux, des établissements médico-sociaux et de l'inspection de l'action sanitaire et sociale, aux Instituts Régionaux d'Administration et aux collectivités territoriales.



PARTENARIATS

Des relations privilégiées sont entretenues avec les organismes de protection sociale tels que la CNAM et les CPAM 44/49/53/85, la CNAF et les CAF 44/85, la CARSAT et l'URSSAF des Pays de Loire, les MSA Loire-Atlantique Vendée et du Maine-et-Loire, l'APF 44, des cabinets conseils en prévoyance, l'ARS et l'URPS médecins des Pays de la Loire, l'EHESP ou bien encore l'EN3S.



ORGANISATION

La formation est organisée sur deux ans, avec une spécialisation forte en cours de cycle en lien avec les objectifs professionnels de la formation. La première année de master est articulée autour d'enseignements fondamentaux d'économie sociale, de gestion et d'analyse financière, de droit du travail et de droit public. Les étudiants doivent réaliser un mémoire d'initiation à la recherche qui donne lieu à une soutenance orale devant un jury. La spécialisation sur l'administration et la gestion des organismes de protection et d'assurances sociales intervient au cours de la seconde année de master.

 **ENSEIGNEMENTS**

MASTER 1 - 1 ^{ER} SEMESTRE (30 ECTS)	180h
Economie sociale Politiques sociales Démographie et structures familiales	54h
Comptabilité, contrôle, finance Système d'information comptable Contrôle de gestion Analyse financière	66h
Outils Techniques quantitatives appliquées Anglais	60h

MASTER 1 - 2 ^E SEMESTRE (30 ECTS)	204h
Economie sociale Economie de la protection sociale Economie du tiers secteur	48h
Ressources humaines et finances sociales Relations collectives de travail Gestion des ressources humaines Finances sociales	72h
Outils Evaluation des politiques publiques Anglais	60h
Mémoire et vie professionnelle Conférences de professionnels Mémoire d'initiation à la recherche	24h

MASTER 2 - 1 ^{ER} SEMESTRE (30 ECTS)	114h
Analyse des systèmes de protection sociale Economie de la protection sociale Economie de la santé et du vieillissement Analyse des solidarités Démographie et projections de population	66h
Administration et gestion des organismes sociaux Gestion du risque assurantiel Comptabilité et gestion des organismes Système d'information et organisation Gouvernance des organismes de protection sociale	48h

MASTER 2 - 2 ^E SEMESTRE (30 ECTS)	151h
Droit de la protection sociale Droit de la sécurité sociale Droit de la protection sociale complémentaire Droit social européen et international	48h
Politiques sanitaires et sociales Santé publique et actions de prévention Méthodes d'évaluation économique Management hospitalier Gestion des ressources humaines	66h
Recherche et vie professionnelle Méthodologie de la recherche, séminaires et conférences de professionnels, stage et soutenance	37h

 **STAGE**

Un stage est obligatoire en seconde année de master. Il est d'une durée minimale de trois mois et il donne lieu à la rédaction d'un mémoire avec soutenance orale devant un jury. Il doit être effectué entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

 **MODALITÉS D'ACCÈS : CANDIDATURE**

L'accès au master est sélectif compte tenu des contraintes de capacité. Le niveau B2 de français est requis pour les étudiants étrangers. Le dossier de candidature est accessible à partir de février sur la plateforme nationale monmaster.gouv.fr.

Date limite de dépôt du dossier de candidature : fin mars.

À l'issue de l'étude du dossier, les étudiants retenus peuvent le cas échéant être convoqués à un entretien. Il doit permettre s'il y a lieu d'évaluer leurs connaissances, de mieux cerner leur motivation et de répondre à leurs questions éventuelles.

Étudiant étranger (1^{re} inscription dans une université française)
Consulter le site www.univ-nantes.fr/etudiants-etrangers/ rubrique "Hors échange". Suivre la démarche indiquée selon votre cas. Sans cette démarche, le dossier de candidature ne sera pas recevable au niveau de la scolarité.

Formation continue

Ce diplôme est accessible avec un statut Formation continue pour les salariés ou demandeurs d'emploi ayant déjà une expérience professionnelle. L'accès peut se faire soit avec le titre requis pour la formation, soit après validation des acquis professionnels.

Contact service Formation continue :

Céline Brochu - celine.brochu@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 17

Consultez les modalités et tarifs spécifiques sur notre site web : www.univ-nantes.fr/iae/fc.

 **FRAIS D'INSCRIPTION**

Formation initiale

Droits universitaires en vigueur 250€.

Contribution vie étudiante et campus (CVEC) : 103€ à régler auprès du CROUS (tarif 2024).

Des services supplémentaires facultatifs pourront être proposés lors de la rentrée universitaire.

 **CONTACTS**

Responsable pédagogique M1 :

François-Charles Wolff - francois.wolff@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

Marion Coutault - contact-m1gopas@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 44

Responsables pédagogiques M2 :

Gilles Huteau - gilles.huteau@ehesp.fr
François-Charles Wolff - francois.wolff@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

Marion Coutault - contact-m2gopas@univ-nantes.fr
Tél. +33 (0)2 76 64 18 44

www.univ-nantes.fr/iae/formations